A l'heure d'une crise sanitaire et économique sans précèdent, la précarité alimentaire ne cesse d'augmenter. En 2020 les quantités distribuées par les associations françaises de la lutte contre la faim ont augmenté de plus de 10% en un an. Ainsi, c'est dans ce contexte difficile que six entrepreneurs passionnés et soucieux d'un monde meilleur se lancent dans un projet d'application extraordinaire innovant et utile nommé "EUROPAS".

 EUROPAS est une jeune entreprise de taille humaine, innovante et unique en son genre créée en 2021 pour faire face aux conséquences désastreuses de la crise sanitaire. Proposant des services basés sur le rapport à l'humain, Europas offre une nouvelle façon tout à fait originale et pratique de lutter contre la précarité alimentaire. Ouverte à tous sans aucune contrepartie financière elle garantie des repas journaliers de qualité à des prix très avantageux grâce aux nombreux partenariats avec de grandes marques de distribution convaincues de son utilité. (Carrefour, Leclerc, Intermarché…)

Pour faire simple, Europas propose à ses utilisateurs des prix ultra-avantageux négociés directement avec ses partenaires de la grande distribution et ce au plus proche de vous pour vous permettre de manger simplement, qualitativement et quotidiennement.

Le concept de l'application Europas puise  sa force dans des algorithmes très puissants capables de générer des listes d'achats alimentaires variées et adaptées à vos besoins à des prix très accessibles. Simple, pratique et rapide à utiliser, Europas localise les meilleurs produits à proximité immédiate de vous et vous propose même des façons de les consommer grâce aux nombreuses recettes partagées par le "Europasseurs" le nom de ses utilisateurs.

PRESENTATION (TECHNIQUES DONNEES LOUIS) : à reformuler etc…

Plus précisément EUROPAS est une entreprise de type TPE (très petite entreprise) active dans le secteur tertiaire proposant à ses utilisateurs de multiples services en rapport avec l'alimentation.

Pour sa création nous avons décidé de monter une entreprise de statut juridique : SARL (société à responsabilité limitée). C’est-à-dire qu'en cas de liquidité ou de gros problèmes avec l'entreprise. Elle est elle-même reconnue comme une personnalité moral. Les Gérants et les employés sont protégés de toutes saisies éventuelles de leurs biens privés (personnels).

De plus, il n'y a pas de minimum de capital pour la création et les formalités administratives sont somme toutes simples et rapides à réaliser.

Le statut fiscale est : JEI (Jeune entreprise innovante). ---> Ce qui nous permet de bénéficier d'exonérations fiscales et sociales non négligeables. Ce qui représente un énorme avantage du point vue financier.